



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine
Oberamt des Saanebezirks

Grand-Rue 51, case postale 1622, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 20, F +41 26 305 22 22
www.sarine.ch

Fribourg, le 28 mars 2018

Communiqué de presse

—

Fusion du Grand Fribourg

Le comité de pilotage a attribué les principaux mandats d'experts

Le comité de pilotage de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a procédé à l'attribution des mandats d'experts en fusion de communes, en finances publiques et en communication. Ces experts soutiendront les sept groupes de travail de l'Assemblée constitutive, qui se constitueront à la mi-avril 2018. Le comité de pilotage a en outre décidé de tenir les séances plénières de l'assemblée alternativement dans chaque commune du périmètre de la fusion.

Réuni à Villars-sur-Glâne le mercredi 28 mars 2018, le comité de pilotage de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a attribué les principaux mandats d'experts (voir l'annexe) chargés d'accompagner le projet de fusion du Grand Fribourg. Le mandat d'expert en fusion de communes est attribué conjointement aux sociétés BDO, Habilis Conseil et SEREC. L'expertise en finances publiques est confiée à BDO et l'agence VIRTU Public Affairs assumera l'expertise en communication. Un mandat d'expert en héraldique sera attribué ultérieurement.

Ces expertes et experts étant nommés, les sept groupes de travail de l'Assemblée constitutive vont pouvoir se réunir, à partir de la mi-avril 2018. Composés de délégués des neuf communes du périmètre provisoire défini par le Conseil d'Etat pour la fusion du Grand Fribourg, ces groupes couvriront les domaines de l'administration, de la technique, de l'entretien, des écoles et de la société, des finances, du développement et de la politique. Ils doivent élaborer une vision partagée pour l'avenir.

Séances plénières décentralisées

Le comité de pilotage a en outre pris la décision de tenir les séances plénières de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg de façon décentralisée. Ainsi, chaque séance aura lieu alternativement dans une commune du périmètre de la fusion. La prochaine plénière est agendée au mercredi 6 juin 2018, à 19 heures 30, à Marly (Grande salle de Marly Cité). Elle sera ouverte au public.

Renseignements complémentaires:

M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine, président du comité de pilotage de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, 026 305 22 26.

Annexe: Descriptif des principaux experts nommés